DLP 26-3-79088596

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Tél. 09.06.43 et 09.27.46

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE
(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
62, Avenue Nationale, La Neuvillette, B.P. 1154, 51056 Reims Cedex, Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE-ARDENNE - Directeur-Gérant P. JOURNET - N° du papier de presse 529 AD.

BULLETIN N° 6 - 23 mars 1979 ABONNEMENT ANNUEL : 60 F.

PROBLEMES ACTUELS et FUTURS SUR CEREALES

L'hiver froid et prolongé que nous venons de subir pose des problèmes multiples aux céréaliculteurs, tant au niveau des cultures conservées que pour celles ressemées ou devant l'être prochainement.

Tout d'abord certaines cultures encore maintenues en place doivent être retournées : céréales trop claires ou céréales totalement déchaussées et qui ne pourront plus maintenant refaire un système racinaire valable.

D'une manière générale les cultures maintenues en place n'ont pas la potentialité de rendement à laquelle les exploitants sont maintenant habitués : semis éclaircis, parfois irrégulièrement, plantes encore traumatisées par le gel et surtout système racinaire réduit tant sur blés que sur orges d'hiver.

Indépendamment des façons culturales à apporter à ces plantes pour les mettre dans les meilleures conditions de végétation (roulages, apports échelonnés d'engrais azoté - le premier étant toujours fait sous forme granulée- , traitements herbicides appliqués avec circonspection) une fréquente protection contre les maladies de pied devra certainement être envisagée, en particulier en sols de craie. En effet au niveau de céréales risquant de se trouver en difficulté pour leur alimentation hydrique, du fait d'un système racinaire réduit, il importera d'éviter un handicap supplémentaire dû à l'altération des tiges.

Si des traitements devront donc être parfois envisagés en temps opportun (et indiqués par les Avertissements Agricoles), il est par contre déconseillé de tenter actuellement une intervention quelconque dans l'espoir de contrôler l'installation de maladies pouvant être favorisée par les nécroses dues au gel.

Sur les blé ressemés à partir du 26 janvier les risques de maladies de pied, type piétin-verse, seront très limités. Toutes indications utiles seront éventuellement fournies en temps opportun.

Ces blés constitués presque uniquement de "Talent" devront par la suite faire l'objet d'une attention particulière envers la rouille brune, leur maturité plus tardive accentuant le risque. Cette maladie s'est dangereusement manifestée dans nos régions au cours des deux dernières années, favorisée par un engouement parfois excessif des exploitants pour les variétés Lutin et Talent, très sensibles à cette affection.

Quant aux orges de printemps rappelons que le risque de dommage du fait des attaques d'oïdium, est tel en sols de craie, qu'un traitement des semences à l'éthirimol est vivement conseillé.

Indépendamment des dégâts de gel devant maintenant s'estomper, on remarque parfois sur escourgeons des jaunissements localisés dûs à des attaques de nématodes des racines. Bien que l'hiver n'ait pas été favorable à l'évolution de ce parasite, il marque actuellement certaines cultures effectuées avec des rotations céréalières excessives. Il n'y a pas de moyens directs de lutte contre ces nématodes, d'autant plus dommageables que les cultures sont mal implantées.

P. 258

Par contre la rigueur de l'hiver rend peu probable des invasions de pucerons sur céréales et des attaques de rouille jaune sur blé. D'autre part la rareté de la tordeuse des céréales et des agromyzaes au cours de la dernière campagne laisse espérer une situation également sans problème.

GROS CHARANÇON de la TIGE du COLZA d'HIVER

Cet insecte a été très rare l'année dernière mais la disparition d'une proportion importante des colzas d'hiver risque d'amener une certaine concentration sur les cultures conservées. Bien que le risque soit limité, il est conseillé aux exploitants d'installer dès maintenant, à quelques mètres de la bordure des pièces, un piège jaune (tel que décrit précédemment). La prise, en une journée, de 10 charançons constitue une mise en alerte.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire CHAMPAGNE,

J. DELATTRE